

Préavis de Grève

La CFDT dépose ce jour un préavis de grève

Le Jeudi 21 Février 2019 de 12 h à 23 h

Pour l'ensemble des salariés du Clos du Nid

Les motifs :

- **Prime Macron** : Demandes officielles par courrier (du 16/01 et projet d'accord du 31/01) > restées sans réponse,
- **Fléchage des 800 000 € de C.I.C.E.** courrier du 14/12/2018 (exonération de charge pour développer la Compétitivité et l'Emploi) pour les fins de carrières et l'emploi des jeunes > resté sans réponse,
- **Dialogue social** de plus en plus difficile avec les Ressources Humaines.

L'union fait la force...Avançons ensemble

➤ Pour être solidaire : démarche à suivre :

- Se déclarer gréviste auprès de votre direction,
- Le temps de grève est à votre choix, il peut aller de ¼ h à 11 h.

Les modalités d'un rassemblement restent à définir si besoin.

à suivre sur : www.cfdt-closdunid-a2lfs.com/